

# ASSEMBLÉE NATIONALE

28 janvier 2014

---

FORMATION PROFESSIONNELLE - (N° 1721)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° AS381

présenté par  
M. Gille, rapporteur

-----

### ARTICLE 20

À l'alinéa 74, substituer aux mots :

« prévus et réprimés »,

les mots :

« prévue et réprimée ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.